

Prénom :

Date :

CONJUGAISON

Le PASSÉ ANTÉRIEUR (01)

Le passé antérieur est un temps du passé du mode indicatif. Comme le passé composé, il est formé à l'aide des auxiliaires être et avoir, mais au passé simple, et du participe passé du verbe conjugué.

Exemples :

j'eus pris (*prendre*) – **nous fûmes parti(e)s** (*partir*)

Les accords des participes passés avec les auxiliaires se font comme pour le passé composé.

1./ Complète les tableaux suivants au passé antérieur :

ÊTRE	AVOIR	AIMER
j'eus été	j'.....	j'.....
tu	tu eus eu	tu
il	on	elle eut aimé
nous	nous	nous eûmes aimé
vous eûtes été	vous	vous
ils	ils eurent eu	elles

FINIR	PRENDRE	ALLER
j'.....	j'.....	je fus allé(e)
tu eus fini	tu	tu
on	elle eut pris	il
nous	nous eûmes pris	nous
vous eûtes fini	vous	vous fûtes allé(e)s
ils	elles	elles

2./ Transforme les phrases suivantes au passé antérieur :

- Les enfants ont rendu leurs affaires avant de sortir.

.....

- Je déteste avoir affaire à lui.

.....

- Nathalie ira en vacances en Espagne.

.....

- Nous vivons beaucoup plus longtemps.

.....

- Les trains pour Marseille partent du quai numéro 2.

.....